



DEMANDE D'OUVERTURE COMPTE À TERME

Nom :

Prénom :



**CRÉDIT
MUNICIPAL**
PUBLIC & SOLIDAIRE

Merci de nous fournir les renseignements suivants



Vos coordonnées

☐ Mme ☐ M.

Nom :

Nom d'usage :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. fixe : Tél. mobile :

Email :

Votre état civil

Mode d'identification : ☐ Passeport ☐ CNI ☐ Autres (veuillez préciser)

Date de naissance : Dépt :

Lieu de naissance : Nationalité :

Numéro pièce d'identité :

Date de délivrance : Date d'expiration :

Votre situation

Familiale :

☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Vie maritale ☐ Célibataire ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Régime matrimonial

Nombre d'enfants :

Professionnelle :

☐ Fonctionnaire ☐ Salarié(e) privé ☐ Libéral(e) ☐ Retraité(e) ☐ Autre (à préciser) :

Employeur :

DÉPÔT INITIAL :

Mode de versement : ☒ Espèces ☒ Virement* ☐ Chèque (signé au dos) MONTANT : DURÉE :

ORIGINE DES FONDS

ENGAGEMENT :

J'atteste que les informations fournies dans le présent document sont correctes et sont d'actualité à la date d'ouverture du compte. J'ai également pris connaissance des termes et conditions de compte du Crédit Municipal stipulés dans la demande d'ouverture de compte à terme. Je m'engage à respecter les termes et conditions correspondant aux services bancaires auxquels j'ai souscrit. Je demande par conséquent l'ouverture d'un compte à terme et la fourniture des services associés.

DATE :

SIGNATURE :

* Nous contacter pour les modalités

CONDITIONS GÉNÉRALES DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE À TERME

Merci de lire attentivement cette page, qui vous procure des informations importantes concernant votre compte

Article 1 : DÉFINITION DU COMPTE À TERME (CAT)

Le Compte à Terme du Crédit Municipal est un compte rémunéré sur lequel les fonds versés par le client restent déposés pendant une durée convenue d'avance. Chaque Compte à terme ne peut avoir qu'un seul titulaire et est individualisé par un numéro qui lui est propre.

Article 2 : REGLES GÉNÉRALES D'OUVERTURE DE COMPTE ET FONCTIONNEMENT

Conditions d'ouverture et de détention : toute personne physique peut être titulaire d'un compte à terme.

Résident fiscal français majeur (cf. ci-dessous).

Chaque membre d'une même famille ou du même foyer fiscal peut être titulaire d'un CAT. Il peut être ouvert plusieurs CAT par personne physique. Il ne peut pas être ouvert en compte joint ou en compte indivis. Le CAT est nominatif. Ce dernier entraîne obligatoirement l'ouverture d'un compte support au nom du client pour en permettre le fonctionnement. L'ouverture et le fonctionnement du Compte à terme et du compte support associés sont gratuits.

Le CAT n'est réputé ouvert et ne peut fonctionner qu'après son approvisionnement et après avoir effectué les vérifications usuelles sur production des justificatifs demandés à l'étape deux des pièces indispensables.

Le Crédit Municipal peut refuser la demande de souscription sans être tenu de motiver sa décision. Le client en est alors informé par courrier.

Fonctionnement : Chaque CAT ne peut enregistrer qu'une opération de dépôt de fonds lors de son ouverture et une opération de retrait de fonds lors de sa clôture. À l'ouverture, le montant minimum de dépôt est de 5 000 euros et le solde du compte ne doit jamais être inférieur à ce montant. La durée de blocage des fonds (12, 24, 36, 48 et 60 mois) doit être choisie par le client à l'ouverture du compte.

Article 3 : RENOUVELLEMENT TACITE DU COMPTE

Quinze jours avant l'échéance du compte à terme, le client reçoit un courrier l'invitant à se prononcer sur le renouvellement ou le retrait des fonds. En l'absence de réponse du client, le compte à terme est automatiquement reversé sur un compte de support.

Article 4 : RETRAIT DES FONDS ET CLÔTURE DU COMPTE

Le retrait des fonds déposés sur le CAT s'effectue à l'échéance. Le délai maximum de mise à disposition des fonds à la clôture du compte est de 4 jours ouvrés, qu'il s'agisse d'un retrait anticipé ou d'une clôture à l'échéance. La somme sera transférée par virement sur le compte de support adossé au compte à terme, ou sur un compte de dépôt ouvert au nom du client dans un établissement bancaire en France.

Aucune rémunération ne sera versée si la durée de blocage des fonds sur le compte à terme est inférieure à un mois. En cas de décès, le Compte à terme est clôturé de plein droit et les sommes déposées sur le compte support jusqu'à la date de remise des fonds dans le cadre du règlement de la succession.

Clôture du Compte à Terme par anticipation : Le client peut demander au Crédit Municipal de débloquent avant l'échéance la totalité ou une partie des sommes placées sur un compte à terme, par courrier adressé au Service Epargne du Crédit Municipal. Le montant des intérêts sera diminué des pénalités prévues dans le contrat. Le déblocage par anticipation des sommes placées sur un compte à terme doit être demandé 32 jours minimum avant la date d'échéance anticipée demandée.

Article 5 : RÉMUNÉRATION

La rémunération est fixée d'avance pour toute la durée du CAT. Les intérêts sont calculés à partir de la date effective du dépôt des fonds sur le CAT sur une base de 360 jours par an (12 mois de 30 jours). Les intérêts sont versés à l'échéance du CAT, y compris pour un placement sur 24 mois. Il s'agit d'un taux fixe et non progressif. Il n'est pas révisable par le Crédit Municipal en cours de contrat. La rémunération avant impôt et prélèvements sociaux est fixée librement par le Crédit Municipal. Pour satisfaire à la réglementation, le client a accès à l'information sur la rémunération du compte en consultant le taux actuariel brut figurant sur son contrat ou en contactant le Service Epargne. Les modifications des conditions générales et de la rémunération s'appliquent immédiatement à toute nouvelle ouverture de compte.

Article 6 : MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Toute mesure législative ou réglementaire qui aurait pour effet de modifier tout ou partie de la présente convention pourrait être applicable dès son entrée en vigueur sans préavis ni information préalable. Le Crédit Municipal se réserve le droit de modifier à tout moment les conditions générales en vigueur. Ces dernières sont réputées acceptées, sauf refus express du client notifié au Crédit Municipal par lettre recommandée avec avis de réception dans un délai d'un mois à compter de cette communication. Le refus du client entraîne de plein droit la clôture du compte.

Article 7 : DÉCLARATION DU CLIENT

Le client déclare que les informations qu'il a fournies au Crédit Municipal sont exactes et sincères. Il déclare qu'il dispose de la propriété pleine et entière des avoirs déposés sur les comptes. Il s'engage à déclarer au Crédit Municipal, par un écrit original signé par lui et comprenant tout justificatif utile, toutes modifications des informations qu'il a fournies lors de l'ouverture du compte et généralement de son état civil, adresse, capacité, statut et régime matrimonial. À défaut, le Crédit Municipal ne peut être tenu pour responsable de l'inexactitude des informations dont il dispose sur la situation du client et ses éventuelles conséquences.

Article 8 : FISCALITÉS DES INTÉRÊTS

Un prélèvement forfaitaire unique (P.F.U.), appelé "Flat Tax", est appliqué par défaut. Son taux est fixé à 12,8% auquel s'ajoute 17,2% de prélèvements sociaux; soit une imposition globale de 30%. Sur demande, le client peut renoncer à l'application du P.F.U et opter pour l'imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce cadre, il peut bénéficier du mécanisme de dispense d'un acompte sous réserve de justifier d'un revenu du foyer fiscal de référence de l'avant-dernière année pour une personne seule à 25 000€, ou pour un couple à 50 000€.

Article 9 : DEVOIR DE VIGILANCE ET SECRET PROFESSIONNEL

Devoir de vigilance : En application de la législation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, le Crédit Municipal est tenu notamment de : déclarer les sommes et opérations qui pourraient provenir d'une infraction passible d'une peine privative de liberté supérieure à un an ou d'une fraude fiscale ou participer au financement du terrorisme ; s'informer auprès du client en cas d'opérations paraissant inhabituelles, en raison notamment de leurs modalités, de leur montant ou de leur caractère exceptionnel au regard de celles traitées jusqu'alors par ce dernier. Cette information porte sur l'origine et la destination des sommes en cause ainsi que sur l'objet de la transaction. Le client s'engage à donner au Crédit Municipal autant que de besoin toute information utile sur le contexte de ces opérations.

Secret professionnel : En qualité d'établissement de crédit, le Crédit Municipal est tenu par le secret professionnel. Toutefois ce secret peut être levé à la demande expresse du client au bénéfice exclusif des personnes qu'il désignera par écrit, ou, conformément à la loi, notamment à la demande des autorités de tutelle, de l'administration douanière ou fiscale, d'un juge pénal.

Article 10 : LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS (Protection des données personnelles) : Les informations demandées sont indispensables à l'ouverture du Compte à Terme. Toute déclaration fausse ou irrégulière pourra faire l'objet d'un traitement spécifique destiné à prévenir la fraude. Ces informations ainsi que toutes informations ultérieures concernant le titulaire sont destinées à la Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux responsable du traitement ainsi qu'à ses partenaires pour ses actions commerciales, y compris par voie électronique, et pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires, notamment la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Conformément à la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et au Règlement Général sur la Protection des données (RGPD) du 27 avril 2016, le titulaire dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement et de portabilité de ses données personnelles en s'adressant : Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux, 29, rue du Mirail, CS 91 225, 33074 Bordeaux cedex ou mail : contact.dpo@ccmps.fr.
☐ Sauf opposition du titulaire, en cochant la case ci-devant, ces données pourront être utilisées par la Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux à des fins de prospection.

Article 11 : SUIVI DES RELATIONS COMMERCIALES/MEDIATION

Réclamation : Toute demande d'information ou de réclamation relative à l'exécution de ce compte à terme est à formuler par écrit auprès de votre agence du Crédit Municipal. Si aucun accord n'est trouvé, adressez-vous au service réclamation du Crédit Municipal, 29 rue du Mirail - CS91225 - 33074 Bordeaux cedex.

Recours au Médiateur :

Pour saisir le Médiateur, exposer sa demande à : Médiation de la consommation Caisse de Crédit Municipal - 24, rue Albert de Mun - 33 000 Bordeaux ou, en ligne à mediateur-consommation-smp.fr ou, par mail saisine@mediateur-consommation-smp.fr.

Article 12 : GARANTIE DES DÉPÔTS

Le client est informé que le Crédit Municipal a adhéré au mécanisme de garantie des titres et des dépôts prévus par l'article L. 322-1 du Code monétaire et financier et les règlements n° 99-14, n° 99-15, n° 99-16 et n° 99-17 du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière. Le mécanisme de garantie des fonds a pour objet d'indemniser la créance résultant notamment de l'indisponibilité des fonds en espèces déposés auprès d'un établissement adhérent. Le plafond d'indemnisation est de 100 000 euros par établissement et par déposant.

Article 13 : AUTORITÉS DE CONTRÔLE

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution :
4 Place de Budapest – 75436 PARIS Cedex 09

Autorité administrative chargée de la concurrence et de la consommation : Direction Départementale de la Protection des Populations et des Personnes, CS 31643, 6 rue du Moulin Rouge, 33073 Bordeaux.

Article 14 : TRIBUNAUX COMPÉTENTS

Pour le règlement de toute contestation ou de tout litige et en cas d'absence d'accord intervenu entre les parties, il est fait exclusivement attribution de compétence aux tribunaux du siège social du Crédit Municipal de Bordeaux.

SIGNATURE :

DATE :

LES PIÈCES INDISPENSABLES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

Par correspondance, adressez des photocopies

Étape 1

Complétez, datez et signez la demande d'ouverture de compte à terme, et paraphez les conditions générales de fonctionnement.

Étape 2

Joignez obligatoirement les pièces justificatives ci-dessous sans agrafe ni trombone

- ☐ Deux pièces d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire..)
- ☐ Le document relatif au TRAITEMENT DE VOS DONNÉES PERSONNELLES dûment rempli
- ☐ Votre justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone...)
- ☐ Votre dernier avis d'imposition (*toutes les pages*)
- ☐ Votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
- ☐ Un CHÈQUE tiré sur un compte ouvert à votre nom dans un établissement financier situé en France, libellé à votre ordre, daté et signé au recto et au verso d'un montant minimum de 5 000 €
- ☐ Questionnaire d'auto-certification d'une personne physique à des fins fiscales
- ☐ Un justificatif d'origine des fonds (relevé d'épargne, acte notarié, déclaration don manuel...)

Étape 3

Envoyez votre demande d'ouverture et l'ensemble des pièces justificatives sous enveloppe affranchie à :

Crédit Municipal
Service placements
29 rue du Mirail - CS91225
33074 BORDEAUX cedex

**SEULE LA RÉCEPTION D'UN DOSSIER COMPLET NOUS PERMETTRA
DE RÉALISER UNE ÉTUDE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS.**

Une question ?

Contactez-nous par téléphone au : 05 56 333 779
Du lundi au vendredi de 9h à 17h. Ou : rendez-vous sur www.ccmps.fr

**05 56 333 779 - www.ccmps.fr
placements@ccmps.fr**

Siège social : 29, rue du Mirail - CS 91225 - 33074 Bordeaux cedex Tél. : 05.56.333.780 Établissement public communal de crédit et d'aide sociale régi par les articles L 514-1 et suivants du Code Monétaire et Financier. SIRET : 263 306 367 00016
Mandataire en assurance, mandataire d'intermédiaire d'assurances inscrit à l'ORIAS : n° 08043988 - 2020-02

Autocertification d'une personne physique à des fins fiscales

OBJET DE L'AUTOCERTIFICATION

L'obligation d'autocertification d'une personne physique à des fins fiscales s'inscrit dans le cadre des règles imposées au Crédit Municipal de Bordeaux par :

1) le Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) et l'accord intergouvernemental signé entre la France et les États-Unis le 14 novembre 2013, ratifiés par la loi n° 2014-1098 du 29 novembre 2014 (publié dans le cadre du décret n° 2015-1 du 2 janvier 2015) visant à lutter contre l'évasion fiscale des contribuables américains détenant des avoirs en dehors des États-Unis d'Amérique ;

2) Les accords internationaux signés par la France et d'autres pays en vue de procéder à un échange automatique de renseignements fiscaux relatifs à des comptes financiers et la directive 2014/107/UE adoptée par le Conseil de l'Union Européenne le 9 décembre 2014 sur l'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal au niveau européen. Afin de se conformer aux obligations prévues par les textes et accords détaillés ci-dessus, le Crédit Municipal de Bordeaux doit :

- identifier ses clients, par l'intermédiaire d'un formulaire d'autocertification, ayant la qualité :
 - >de résidents ou de citoyens des États-Unis d'Amérique,
 - >de résidents à des fins fiscales d'un ou de plusieurs pays ayant signé avec la France un accord en vue de procéder à un échange automatique de renseignements fiscaux relatifs à des comptes financiers ou visés par la Directive n° 2014/107/UE,
- déclarer certaines informations relatives aux comptes financiers ouverts par ces clients (sous réserve des exclusions prévues par les textes, accords et directive mentionnés ci-dessus) à l'administration fiscale française en vue de leur transmission auprès des autorités fiscales compétentes du (ou des) pays dans lequel (ou lesquels) ces clients ont ou sont susceptibles d'avoir des obligations fiscales. Conformément aux dispositions de la Convention de Compte, le refus ou l'absence de justification par le Client de sa résidence fiscale est susceptible d'entraîner la clôture d'office du compte.

IDENTITÉ DU CLIENT

N° de compte	
Nom	
Nom marital (si applicable)	
Prénom(s)	
Date de naissance	
Lieu de naissance (ville et pays)	
Nationalité	
Autre nationalité (si applicable)	
Adresse de résidence principale :	
Numéro de téléphone	

STATUT FISCAL DU CLIENT

Êtes-vous résident fiscal en France ?

☐ Oui

☐ Non

Êtes-vous résident fiscal dans un autre pays que la France ?

☐ Oui

☐ Non

Êtes-vous citoyen des États-Unis d'Amérique ?

☐ Oui

☐ Non

Si vous êtes résident fiscal dans un autre pays que la France ou citoyen des États-Unis d'Amérique, veuillez préciser votre ou vos pays de résidence fiscale ainsi que le ou les numéros d'identification fiscale respectifs (TIN américain ou NIF si applicable) :

Pays	Numéro d'identification fiscale

CERTIFICATION DU TITULAIRE DE COMPTE

Je certifie que les informations figurant dans ce formulaire sont exactes et exhaustives.

Je m'engage à informer le Crédit Municipal de Bordeaux sans délai de tout changement dans ma situation rendant les informations ci-dessus incorrectes.

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, il est précisé que les données à caractère personnel recueillies sont obligatoires pour la complétude du dossier client et, qu'à ce titre, elles feront l'objet d'un traitement dont le responsable est le Crédit Municipal de Bordeaux. Conformément à la loi, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à contact.dpo@ccmps.fr

Vous pouvez vous inscrire sur la liste Bloctel (sur internet : www.bloctel.gouv.fr ou par courrier : Service Bloctel - 6, rue Nicolas Siret - 10000 Troyes). Cette inscription emporte interdiction d'utiliser vos coordonnées à des fins de démarchage téléphonique. Toutefois, le Crédit Municipal de Bordeaux dont vous êtes client(e) pourra continuer à vous joindre par téléphone.

Signature : _____

Fait à : _____

Date : __ / __ / ____

en 2 exemplaires (un pour le client, un pour le Crédit Municipal de Bordeaux)

Crédit Municipal, Etablissement Public communal de crédit et d'aide sociale SIREN 263306367 dont le siège social est au 29, rue du Mirail - 33074 Bordeaux, régi par les articles L514-1 et suivants du code monétaire et financier. Mandataire en assurance et mandataire d'intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS n°08043988



Veuillez lire attentivement ce qui suit avant de vous déterminer et pensez à joindre impérativement ce document avec les pièces justificatives demandées sans quoi votre demande ne pourra être étudiée.

A – Traitement à des fins de prospection commerciale

La collecte des données personnelles dans le cadre des activités commerciales de la Caisse de Crédit municipal de Bordeaux (CCMPS) ne conditionne pas la conclusion du contrat. Tout refus de votre part n'entraînera pas, de ce seul fait, un refus d'ouverture de compte.

B- Traitement en vertu d'une obligation légale

Outre la nécessaire appréciation de votre situation afin de nous déterminer quant à la suite à donner à votre demande, la CCMPS vous informe que le traitement de vos données personnelles est également motivé par le respect d'une obligation légale liée à la nécessaire connaissance que les établissements de crédit doivent avoir de leur client notamment au regard de ses obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (Code monétaire et financier, Livre V Titre VI). D'une manière générale, le traitement de vos données personnelles aux stades précontractuel et contractuel répond aux obligations légales en matière de crédit, d'ouverture de comptes bancaires, de souscriptions de produits de placement ou d'octroi de moyens de paiements, et d'échanges automatiques d'informations dans le domaine fiscal (Code monétaire et financier, Livre II et III, titre I ; code de la consommation, Livre III, titre I ; article 1649 AC du code général des impôts). Dans ce cadre obligatoire, la collecte de vos données conditionne la conclusion du contrat dans le sens où la CCMPS refusera l'ouverture d'un compte à défaut de communication et de possibilité de traitement des données concernées.

C- Traitement dans le cadre de l'exécution du contrat d'ouverture de compte ou à l'occasion d'un contrat accessoire à la convention de compte

Si vous souscrivez un contrat accessoire (notamment la souscription d'une assurance facultative proposée par la CCMPS : par exemple l'assurance garantie des moyens de paiement ou la garantie du découvert) vos données personnelles pourront être communiquées à l'assureur notamment dans le cadre de l'étude préalable de votre situation par ce dernier ou, en cas d'acceptation, en cas de réalisation du risque. En cas de procédure extra-judiciaire ou judiciaire, les données utiles pourront également être communiquées à l'administration (notamment les tribunaux) ou aux auxiliaires de justice dans le cadre d'un litige ou de l'exécution d'une décision de justice (avocats, notaires et huissiers de justice par exemple). Plus généralement, ces données pourront également être utilisées dans le cadre de l'exécution du contrat, notamment pour prendre contact avec vous et permettre la gestion et le fonctionnement courant de votre compte. En l'absence de relation contractuelle formalisée (par exemple : refus d'ouverture de compte) les données collectées seront conservées à des fins de traçabilité et de vérifications notamment dans l'hypothèse où une nouvelle demande serait ultérieurement formulée par vos soins.

D – Vos droits en matière de traitement de vos données personnelles

Dans tous les cas la CCMPS ne collectera et ne traitera que les données nécessaires aux finalités ci-dessus. La CCMPS ne commercialisera, ne communiquera et ne cédera pas vos données hormis le cas de cession du présent contrat. L'exploitation des données ne donnera pas lieu à des opérations de prise de décision automatisée y compris par profilage.

La CCMPS vous informe également sur les points suivants :

Interlocuteurs et responsables

- Le responsable du traitement de vos données personnelles est : Christophe LEURET, Directeur général de la CCMPS. Il est joignable par courrier à l'adresse suivante : 29 rue du Mirail – CS91225 - 33074 BORDEAUX cedex.
- Le délégué à la protection de vos données personnelles est joignable par courrier à l'adresse suivante : 29 rue du Mirail – CS91225 - 33074 BORDEAUX cedex ou par courriel à l'adresse suivante : contact.dpo@ccmps.fr

Personnes pouvant avoir accès aux données

- Dans le strict respect des motifs de traitement énumérés ci-dessus, les personnes qui pourront avoir accès à vos données personnelles sont les préposés de la CCMPS dans le cadre de leur mission, fonction, et sous contrôle du responsable du traitement et du délégué à la protection des données, chacun selon son rôle.
- Le Groupement d'intérêt économique (GIE) CM SERVICES, en sa qualité de sous-traitant de la CCMPS (221 rue DUGUESCLIN 69003 LYON- RCS LYON 538 491 085), responsable de la gestion du logiciel informatique pour la CCMPS.
- SPB, SAS immatriculée au RCS du Havre sous le numéro 305 109 779 et à l'ORIAS sous le n° 07 002 642 (www.orias.fr), dont le siège social est 71 quai Colbert, 76095 Le Havre Cedex, France et dont le numéro de téléphone est 02 32 74 20 20. SPB est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.
- Les prestataires de services de la CCMPS, DOCAPOSTE BPO, SAS immatriculée au RCS de CRETEIL sous le numéro SIREN 320 217 144, dont le siège social sis 45-47 Bd Paul Vaillant Couturier 94 200 IVRY-SUR-SEINE, dans le cadre des remises de chèques.
- Les autorités, institutions, administrations, juridictions et organismes bancaires, financiers, fiscaux et judiciaires, par exemple la Caisse des dépôts et consignations, le Fonds de garantie des dépôts et de résolution, TRACFIN.

- Le médiateur de la CCMP, actuellement le Médiateur de la consommation membre de la SAS de Médiation Professionnelle immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro SIREN 814 385 357 et dont le siège social sis 24 Rue Albert de Mun 33000 BORDEAUX, dans le cas où vous effectueriez une demande de règlement amiable d'un litige vous opposant à la CCMP.
- Les commissaires aux comptes, actuellement KPMG AUDIT SUD OUEST, SAS immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro SIREN 512 802 588 et dont le siège social sis 224 rue Carmin BP 17160, 31676 LABEGE, dans le strict cadre de l'exercice de leur mission de contrôle.
- Les auditeurs externes, actuellement PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, SAS immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro SIREN 672 006 483 et dont le siège social sis 63 Rue de Villiers 92 200 NEUILLY-SUR- SEINE, dans le strict cadre de l'exercice de leur mission de contrôle.

Tous les préposés de la CCMP sont soumis au secret professionnel dont le non-respect est sanctionné pénalement.

Nature des données collectées

Il peut s'agir de données courantes (par exemple : nom, prénom, email, ...) ou de données pouvant être considérées comme sensibles (par exemple : documents d'identité, données bancaires). Les données collectées sont celles figurant dans les divers documents précontractuels que vous communiquerez (par exemple : situation professionnelle, revenus, établissement teneur de compte). Ces données pourront le cas échéant être reportées dans la documentation contractuelle et le système informatique du prêteur (par exemple : nom, prénom, date et lieu de naissance, situation matrimoniale, familiale, professionnelle, identité bancaire).

Durée de conservation

- Les données collectées seront conservées pendant une durée de cinq années après la fin de la relation contractuelle.
- En l'absence de conclusion du contrat (par exemple : refus d'ouverture de compte) les données collectées seront conservées pendant une durée de six mois (à compter de la décision de refus), et vos coordonnées pendant trois ans à compter du dernier contact avec vous, dans le cas où vous accepteriez leur utilisation à des fins de prospection commerciale.

Droits fondamentaux

- Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles.
- Sous réserve des traitements imposés par une obligation légale, vous disposez d'un droit à la limitation du traitement de vos données personnelles et d'un droit à l'effacement de vos données personnelles, dans les cas prévus par la réglementation.
- Vous bénéficiez du droit à la portabilité de vos données (elles peuvent être transmises à votre demande dans les conditions que vous pourrez fixer).
- Sous réserve des traitements imposés par une obligation légale, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Le retrait de votre consentement ne compromet pas la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait. Lorsque vos données personnelles sont traitées à des fins de prospection commerciale, y compris par profilage, vous disposez d'un droit d'opposition à tout moment au traitement de ces données à de telles fins.

Pour exercer ces droits vous pouvez, soit adresser un courrier à l'attention du responsable du traitement, à la CCMP 29 rue du Mirail – CS91225 - 33074 BORDEAUX cedex ou adresser un courriel à l'adresse : contact.dpo@ccmps.fr. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) à l'adresse suivante : 3, Place de Fontenoy TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - Tél. 01 53 73 22 22 - Fax 01 53 73 22 00 - www.cnil.fr

Vous pouvez retrouver le détail des conditions et des modalités d'exercice de vos droits sur la Charte de protection des données personnelles consultable sur notre site internet www.ccmps.fr

Je soussigné(e)

- reconnais et accepte, en signant dans la case ci-après, que mes données personnelles soient utilisées pour les finalités mentionnées dans le présent document, autres que la prospection commerciale, notamment **en vertu d'obligations légales (§ B et C) (obligatoire pour conclure le contrat)** :

- accepte, en signant dans une ou plusieurs des cases ci-dessous, que mes données personnelles soient utilisées **à des fins de prospection commerciale (§ A)** via le ou les canaux suivants (facultatif) :

Par téléphone :

Par SMS :

Par courrier :

Par email :

Fait à, le/...../.....

Veillez lire attentivement ce qui suit avant de vous déterminer et pensez à joindre impérativement ce document avec les pièces justificatives demandées sans quoi votre demande ne pourra être étudiée.

A – Traitement à des fins de prospection commerciale

La collecte des données personnelles dans le cadre des activités commerciales de la Caisse de Crédit municipal de Bordeaux (CCMPS) ne conditionne pas la conclusion du contrat. Tout refus de votre part n'entraînera pas, de ce seul fait, un refus d'ouverture de compte.

B- Traitement en vertu d'une obligation légale

Outre la nécessaire appréciation de votre situation afin de nous déterminer quant à la suite à donner à votre demande, la CCMPS vous informe que le traitement de vos données personnelles est également motivé par le respect d'une obligation légale liée à la nécessaire connaissance que les établissements de crédit doivent avoir de leur client notamment au regard de ses obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (Code monétaire et financier, Livre V Titre VI). D'une manière générale, le traitement de vos données personnelles aux stades précontractuel et contractuel répond aux obligations légales en matière de crédit, d'ouverture de comptes bancaires, de souscriptions de produits de placement ou d'octroi de moyens de paiements, et d'échanges automatiques d'informations dans le domaine fiscal (Code monétaire et financier, Livre II et III, titre I ; code de la consommation, Livre III, titre I ; article 1649 AC du code général des impôts). Dans ce cadre obligatoire, la collecte de vos données conditionne la conclusion du contrat dans le sens où la CCMPS refusera l'ouverture d'un compte à défaut de communication et de possibilité de traitement des données concernées.

C- Traitement dans le cadre de l'exécution du contrat d'ouverture de compte ou à l'occasion d'un contrat accessoire à la convention de compte

Si vous souscrivez un contrat accessoire (notamment la souscription d'une assurance facultative proposée par la CCMPS : par exemple l'assurance garantie des moyens de paiement ou la garantie du découvert) vos données personnelles pourront être communiquées à l'assureur notamment dans le cadre de l'étude préalable de votre situation par ce dernier ou, en cas d'acceptation, en cas de réalisation du risque. En cas de procédure extra-judiciaire ou judiciaire, les données utiles pourront également être communiquées à l'administration (notamment les tribunaux) ou aux auxiliaires de justice dans le cadre d'un litige ou de l'exécution d'une décision de justice (avocats, notaires et huissiers de justice par exemple). Plus généralement, ces données pourront également être utilisées dans le cadre de l'exécution du contrat, notamment pour prendre contact avec vous et permettre la gestion et le fonctionnement courant de votre compte. En l'absence de relation contractuelle formalisée (par exemple : refus d'ouverture de compte) les données collectées seront conservées à des fins de traçabilité et de vérifications notamment dans l'hypothèse où une nouvelle demande serait ultérieurement formulée par vos soins.

D – Vos droits en matière de traitement de vos données personnelles

Dans tous les cas la CCMPS ne collectera et ne traitera que les données nécessaires aux finalités ci-dessus. La CCMPS ne commercialisera, ne communiquera et ne cédera pas vos données hormis le cas de cession du présent contrat. L'exploitation des données ne donnera pas lieu à des opérations de prise de décision automatisée y compris par profilage.

La CCMPS vous informe également sur les points suivants :

Interlocuteurs et responsables

- Le responsable du traitement de vos données personnelles est : Christophe LEURET, Directeur général de la CCMPS. Il est joignable par courrier à l'adresse suivante : 29 rue du Mirail – CS91225 - 33074 BORDEAUX cedex.
- Le délégué à la protection de vos données personnelles est joignable par courrier à l'adresse suivante : 29 rue du Mirail – CS91225 - 33074 BORDEAUX cedex ou par courriel à l'adresse suivante : contact.dpo@ccmps.fr

Personnes pouvant avoir accès aux données

- Dans le strict respect des motifs de traitement énumérés ci-dessus, les personnes qui pourront avoir accès à vos données personnelles sont les préposés de la CCMPS dans le cadre de leur mission, fonction, et sous contrôle du responsable du traitement et du délégué à la protection des données, chacun selon son rôle.
- Le Groupement d'intérêt économique (GIE) CM SERVICES, en sa qualité de sous-traitant de la CCMPS (221 rue DUGUESCLIN 69003 LYON- RCS LYON 538 491 085), responsable de la gestion du logiciel informatique pour la CCMPS.
- SPB, SAS immatriculée au RCS du Havre sous le numéro 305 109 779 et à l'ORIAS sous le n° 07 002 642 (www.orias.fr), dont le siège social est 71 quai Colbert, 76095 Le Havre Cedex, France et dont le numéro de téléphone est 02 32 74 20 20. SPB est soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.
- Les prestataires de services de la CCMPS, DOCAPOSTE BPO, SAS immatriculée au RCS de CRETEIL sous le numéro SIREN 320 217 144, dont le siège social sis 45-47 Bd Paul Vaillant Couturier 94 200 IVRY-SUR-SEINE, dans le cadre des remises de chèques.
- Les autorités, institutions, administrations, juridictions et organismes bancaires, financiers, fiscaux et judiciaires, par exemple la Caisse des dépôts et consignations, le Fonds de garantie des dépôts et de résolution, TRACFIN.

- Le médiateur de la CCMPs, actuellement le Médiateur de la consommation membre de la SAS de Médiation Professionnelle immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro SIREN 814 385 357 et dont le siège social sis 24 Rue Albert de Mun 33000 BORDEAUX, dans le cas où vous effectueriez une demande de règlement amiable d'un litige vous opposant à la CCMPs.
- Les commissaires aux comptes, actuellement KPMG AUDIT SUD OUEST, SAS immatriculée au RCS de TOULOUSE sous le numéro SIREN 512 802 588 et dont le siège social sis 224 rue Carmin BP 17160, 31676 LABEGE, dans le strict cadre de l'exercice de leur mission de contrôle.
- Les auditeurs externes, actuellement PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, SAS immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro SIREN 672 006 483 et dont le siège social sis 63 Rue de Villiers 92 200 NEUILLY-SUR- SEINE, dans le strict cadre de l'exercice de leur mission de contrôle.

Tous les préposés de la CCMPs sont soumis au secret professionnel dont le non-respect est sanctionné pénalement.

Nature des données collectées

Il peut s'agir de données courantes (par exemple : nom, prénom, email, ...) ou de données pouvant être considérées comme sensibles (par exemple : documents d'identité, données bancaires). Les données collectées sont celles figurant dans les divers documents précontractuels que vous communiquerez (par exemple : situation professionnelle, revenus, établissement teneur de compte). Ces données pourront le cas échéant être reportées dans la documentation contractuelle et le système informatique du prêteur (par exemple : nom, prénom, date et lieu de naissance, situation matrimoniale, familiale, professionnelle, identité bancaire).

Durée de conservation

- Les données collectées seront conservées pendant une durée de cinq années après la fin de la relation contractuelle.
- En l'absence de conclusion du contrat (par exemple : refus d'ouverture de compte) les données collectées seront conservées pendant une durée de six mois (à compter de la décision de refus), et vos coordonnées pendant trois ans à compter du dernier contact avec vous, dans le cas où vous accepteriez leur utilisation à des fins de prospection commerciale.

Droits fondamentaux

- Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles.
- Sous réserve des traitements imposés par une obligation légale, vous disposez d'un droit à la limitation du traitement de vos données personnelles et d'un droit à l'effacement de vos données personnelles, dans les cas prévus par la réglementation.
- Vous bénéficiez du droit à la portabilité de vos données (elles peuvent être transmises à votre demande dans les conditions que vous pourrez fixer).
- Sous réserve des traitements imposés par une obligation légale, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment. Le retrait de votre consentement ne compromet pas la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait. Lorsque vos données personnelles sont traitées à des fins de prospection commerciale, y compris par profilage, vous disposez d'un droit d'opposition à tout moment au traitement de ces données à de telles fins.

Pour exercer ces droits vous pouvez, soit adresser un courrier à l'attention du responsable du traitement, à la CCMPs 29 rue du Mirail – CS91225 - 33074 BORDEAUX cedex ou adresser un courriel à l'adresse : contact.dpo@ccmps.fr. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) à l'adresse suivante : 3, Place de Fontenoy TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - Tél. 01 53 73 22 22 - Fax 01 53 73 22 00 - www.cnil.fr

Vous pouvez retrouver le détail des conditions et des modalités d'exercice de vos droits sur la Charte de protection des données personnelles consultable sur notre site internet www.ccmps.fr

Je soussigné(e)

- reconnais et accepte, en signant dans la case ci-après, que mes données personnelles soient utilisées pour les finalités mentionnées dans le présent document, autres que la prospection commerciale, notamment **en vertu d'obligations légales (§ B et C) (obligatoire pour conclure le contrat)** :

- accepte, en signant dans une ou plusieurs des cases ci-dessous, que mes données personnelles soient utilisées **à des fins de prospection commerciale (§ A)** via le ou les canaux suivants (facultatif):

Par téléphone :

Par SMS :

Par courrier :

Par email :

Fait à, le/...../.....